

## Agriculture | Installation-transmission : la Corrèze, pays merveilleux pour Alice et Yves



**Voilà plus d'un an maintenant que les terres du petit village de Gumond en Corrèze sont le théâtre d'une belle histoire de transmission. C'est en janvier 2019 qu'Alice Lerondel reprend l'exploitation d'Yves Lidove, désireux de partir à la retraite et en recherche de repreneur depuis près de trois ans. Retour sur une installation-transmission idéale.**

Début 2016, Yves Lidove s'inscrit auprès du service Répertoire Départ Installation. Il recherche un repreneur en vue de la retraite qu'il souhaite prendre deux ans plus tard. Véronique Vaurs, conseillère RDI accuse réception de sa demande. "Il disposait de 45 hectares de surface agricole dont 45 ha en propriété, d'un cheptel bovin viande avec une bonne valeur génétique (vaches inscrites) et souhaitait vendre le cheptel, le matériel ainsi que les bâtiments agricoles avec des terres attenantes et la maison d'habitation" se souvient-elle. Cette dernière inscrit donc le dossier sur [repertoireinstallation.com](http://repertoireinstallation.com), un site géré par la Chambre d'Agriculture. "Les offres y sont anonymes et nous procédons à un tri pour que les profils recherchés et ceux des candidats correspondent en regardant notamment les formations. Il peut se passer un, deux ou trois ans entre le début de la recherche et le moment où le repreneur s'installe." détaille-t-elle.

### Une aventure corrézienne

En parallèle, Alice Lerondel décide de quitter sa Seine-Maritime natale où elle est installée depuis 12 ans pour la Corrèze. Après un BAC agricole et huit mois de stage installation au Canada, l'exploitante de 34 ans devenue maman de deux petites filles souhaite un retour à une certaine forme d'agriculture qu'elle ne retrouve plus dans sa région. "Nous n'avions jamais mis les pieds ici. C'est suite à une conférence d'un corrézien qui a expliqué comment étaient les exploitations dans la région que nous avons franchi le pas. Nous souhaitions être à proximité des grandes villes et d'une école puis, après avoir ciblé nos envies, nous avons contacté la Chambre." Alice et Edouard, son mari ingénieur dans l'industrie, ne rêvaient plus que de vallons corréziens et écumèrent alors les campagnes à la recherche de la ferme idéale. Exit lin, betterave, blé, orge, colza et la trentaine de vélages, Alice veut se concentrer sur la production. "Là-bas, c'est parce que tu as des herbages que tu mets des animaux, je me disais que la ferme porterait presque mieux s'il n'y avait pas les vaches. Une ferme peut avoir 40 candidats alors qu'ici pour 30 exploitations, il n'y en a qu'un !" Motivée par la possibilité de se concentrer sur l'élevage bovin en premier lieu mais aussi par les prix attractifs de l'hectare en Corrèze, la famille commence les visites. Ferme laitière non adaptée à la production bovine, installation seulement dans des vallons... Aucune exploitation ne fait leur bonheur jusqu'à leur arrivée chez Yves Lidove. "Nous avions l'impression de visiter le rêve" se souvient Alice. "La seule chose qui nous freinait c'est que la maison d'habitation était mitoyenne. A la fin de la visite on nous a appris qu'elle était à vendre, coup de chance ! Nous sommes arrivés à notre rendez-vous d'après avec trois heures de retard"

dans notre tête, nous étions encore ici !"

Et le coup de foudre est réciproque : Yves Lidove avait également eu 5 ou 6 visites mais les dossiers n'étaient pas adaptés aux installations bovines. "Avant de partir à la retraite, nous avons pris la décision depuis longtemps de ne plus habiter sur la ferme. Pour nous, il était important qu'il y ait quelqu'un qui habite sur place. En presque trois ans nous avons eu deux visites intéressantes avec notamment un passionné de génétique comme moi mais cela ne s'est pas concrétisé. Alice et Edouard sont seuls à avoir posé autant de questions, ça m'a marqué." Nourriture, production... Cédant et repreneuse se retrouvent sur nombre de points. Entre temps, le cheptel inscrit ayant été vendu, Alice doit reformer le troupeau. "J'avais 40/45 génisses de tous âges, 20 mâles pour 60/65 vélages par an mais je recherchais surtout l'indexation des animaux. Je ne faisais pas d'ensilage, que l'herbe et du foin à paille." précise Yves en renouvelant sa volonté de ne pas voir l'exploitation aller à l'agrandissement. Alice récupère deux vaches de réforme, deux veaux et deux taureaux puis rachète autant de têtes que les stabulations peuvent contenir. "Sur les 64 vaches, j'ai maintenant 20/25 d'inscrites. Le but à terme est d'arriver à faire de la repro mais pour l'instant je fais autant de vélages qu'en faisait Yves et c'est grâce à lui car il m'a aidé à mettre le pied à l'étrier." confie-t-elle.



## Un travail de concert...

Pour Romain Chanut, conseiller foncier SAFER, la difficulté du dossier se situait sur la récupération des baux car sur les 92 ha de l'exploitation, un peu moins de la moitié demeurait en location. "Il a fallu faire le tour de l'ensemble des propriétaires et convaincre de renouveler leur bail. A la fin de l'intermédiation locative, 88 ha ont été repris, les 7 ha perdus l'ont été au bénéfice d'un jeune agriculteur riverain des parcelles. Le cédant est souvent propriétaire d'un quart de ses terres et dans le cas où les propriétaires des parcelles en location ne veulent pas relouer ou veulent vendre, la banque met en place un outil d'emprunt à taux très faible. La SAFER achète le foncier et le loue au repreneur qui paye un fermage en attendant de pouvoir acheter et qui vient en déduction du prix final." explique-t-il. Alice, déjà installée dans son département, n'était pas considérée comme jeune agricultrice. Pour ces repreneurs, un prêt d'honneur est mis à disposition par la Chambre d'Agriculture. "C'est un prêt délivré par la Région Nouvelle-Aquitaine à taux 0. Des outils comme des stages de parrainage de trois mois à un an sont aussi organisés pour que le cédant transmette son savoir-faire au repreneur qui se forme et apprend à connaître l'exploitation." développe Véronique Vaurs.

Cette mise en relation est facilitée par le travail en commun du pôle RDI de la Chambre et de la SAFER. "L'offre était sur les deux sites. Je me suis occupée du suivi économique et de la mise en relation et la SAFER, de son côté, travaille avec un conseil d'entreprise qui, grâce aux éléments de prix et de surface, aide à la constitution du dossier qui sera soumis à la banque." explique Véronique Vaurs. Si des efforts ont dû être faits notamment sur la partie matériel et sur les deux stabulations, le dossier a finalement été validé. "C'est un prêt délivré par la Région Nouvelle-Aquitaine à taux 0. Des outils comme des stages de parrainage de trois mois à un an sont aussi organisés pour que le cédant transmette son savoir-faire au repreneur qui se forme et apprend à connaître l'exploitation." développe Véronique Vaurs. lui-même n'a mis que six mois pour être effectif. Romain Chanut s'en félicite : "le dossier a été facilité avec le cédant qui a fait de nombreux sacrifices mais aussi grâce à l'apport d'Alice et à ses compétences. Nous avons eu à faire à des gens très positifs alors que le cas de la reprise et le fait qu'elle ne soit pas de la région auraient pu poser problème car les propriétaires ont tendance à vouloir louer à des gens qu'ils connaissent." A ces difficultés fréquentes s'ajoutent des problématiques fondamentalement corréziennes. "Dans la région, il est difficile de faire autre chose que de l'élevage et trouver des repreneurs sur ce genre d'exploitation est de plus en plus complexe car les JA ont tendance à les délaisser. Le fait que les parcelles soient morcelées peut également poser problème contrairement au nord Corrèze où elles sont plus condensées."

## ...pour de belles promesses et de belles histoires en région

Mais la région sait attirer : cantalien, belges et même hollandais en recherche de soleil et de foncier moins cher viennent grossir les 40% d'installation hors cadre familial. "On compte une installation pour 1.8 départ" dénombre Véronique Vaurs. "Parfois la transmission familiale vaut aussi chère qu'une installation totale. Pour cela, le partenariat RDI/SAFER insufflé par la Chambre prend le relais. "Ce n'est pas le cas partout mais ici, nous sommes dans le même bureau, on se tient au courant de tous

dossiers et grâce à cette convention quand une installation inscrite au répertoire est vendue, je transfère le dossier à mes collègues de la SAFER, ils sont trois sur le département, et inversement. Notre intérêt est que tous les agriculteurs puissent s'installer en Corrèze car la moitié d'entre eux ont plus de 50 ans et un tiers n'a pas de repreneur..." Avec environ 200 départs par an, c'est tout un système qui se voit évoluer. "La marque limousine attire avec les veaux mais les nouveaux exploitants diversifient avec de la vente directe par exemple ou, dans le cas d'Alice, avec le gîte" conclut-elle.

Car en plus d'une habitation en cours de rénovation grâce à l'achat de la maison mitoyenne, Alice souhaite rénover de fond en comble l'ancien studio qu'Yves avait construit pour accueillir ses stagiaires. "On va l'utiliser le temps que la maison soit finie puis ensuite on compte y faire trois chambres pour accueillir des groupes de passage, des touristes en été et en période de demi-saison." intime-t-elle devant un Yves tout sourire de voir la vie reprendre dans son exploitation. "Je voulais installer quelque chose mais je ne m'attendais pas à une famille de quatre personnes !" Ce à quoi Edouard répond son bonheur de grossir les rangs de Gumond de 4%. Alice, elle, réitère le coup de cœur qu'elle a eu "autant à visiter qu'à parler avec vous"; comprenons pourquoi l'installation mais aussi pour Yves.

Sabine Tavernier

*Crédit Photo : Sabine Tavernier*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 18/03/2014*

*[Url de cet article](#)*